



C3: UE 3 Définir et mettre en place des mesures et des actions pour assurer la conservation matérielle des fonds d'archives

 ECTS
10 crédits

 Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Compétences visées

UE 3 Définir et mettre en place des mesures et des actions pour assurer la conservation matérielle des fonds d'archives (Coeff 14)